

Passionnants

Surprenants

Méritants

PMSINFO

N°41

Bulletin du réseau des Points Multi-Services - édition Auvergne

## LE POINT SUR...

CARNET DE ROUTE  
DE L'ANNÉE 2009...

## Prix Régional de l'Initiative - 21 septembre

La 2<sup>ème</sup> édition du Prix Régional de l'Initiative PMS aura lieu à l'automne, **lundi 21 septembre 2009. Une date à retenir** dans vos agendas, une occasion de mettre à l'honneur une fois de plus, celles et ceux d'entre vous qui, par leur créativité et leur dynamisme, proposent des initiatives au service des habitants et de récompenser les actions les plus originales...

« L'occasion de vous mettre à l'honneur ... »

des initiatives au service des habitants et de récompenser les actions les plus originales...

## 5 animations et 5 PMS Infos en 2009 :

Retrouvez cette année :

- 5 éditions de PMS Info avec des reportages sur les PMS de notre région, un regard sur l'actualité en Auvergne et dans les autres régions !
- 5 rendez-vous thématiques marqués par des animations dans chaque PMS à l'occasion du Printemps, de la Fête des Mères, de l'Été, de l'Automne et de Noël.

## Le site Internet des PMS sera relooké

• En faisant peau neuve en 2009, le site internet des PMS [www.pointmultiservices](http://www.pointmultiservices) mettra notamment en valeur, chacune des boutiques PMS.

• Une action sera engagée auprès des PMS qui souhaitent changer d'équipement (ordinateur, photocopieur,...) afin de garantir la qualité des services rendus. Grâce à l'intervention des Conseils Généraux, du Conseil Régional et de l'Europe (FEADER), le montant restant à la charge du PMS sera égal à 20% du coût total du matériel.

## Un réseau des PMS en émergence...

13 nouveaux PMS sur la région seront installés : 4 PMS (Allier), 3 PMS (Cantal), 1 PMS (Haute-Loire), 5 PMS (Puy-de-Dôme).

## ILS ONT DIT...

ITINÉRAIRE D'UNE  
COMMERÇANTE PASSIONNÉE...

**S**e mettre au vert pour faire carrière est un rêve devenu réalité pour Nicole Moser. Elle a quitté la ville pour venir s'installer à la campagne, à Saint-Nicolas-des-Biefs, petite bourgade située dans la montagne Bourbonnaise.

« Chaque année en décembre, j'organise une petite fête dans mon commerce... »

## Qu'est-ce qui a guidé son choix ?

« L'envie de changer de vie, de concilier vie professionnelle et vie privée », dit-elle, mais elle avoue aussi, avoir eu un véritable coup de cœur pour la région Auvergne.

En juillet 2005, elle tente une incursion dans l'entrepreneuriat. Elle crée son entreprise « Le panier de Nicole », alimentation générale, presse, produits régionaux,... « D'importants travaux de rénovation du

bâtiment ont été nécessaires, au cours d'une année, avant que je puisse me lancer dans l'aventure du commerce », souligne t-elle. Et depuis, elle orchestre tout d'une main de maître.

« Ma gamme de produits tient compte, bien sûr, de la demande des clients, alors je m'adapte », précise t-elle. « Il n'y a que 160 habitants, en hiver sur la commune, mais l'été, la saison bat son plein et on atteint quasiment les 1000 résidents », ajoute t-elle. Une approche ciblée de la clientèle, un suivi très réactif des besoins et des nouvelles tendances, voilà les fondements de ce qui est désormais pour la commerçante, la façon de faire vivre son commerce de proximité. De plus, un service de lave-linge et de sèche-linge a été créé en juillet 2008 dans le commerce.

Outre son dynamisme, Nicole Moser a, avant tout, le sens du commerce et elle reconnaît aussi, jouer un rôle social. « Chaque année en décembre, j'organise une petite fête dans mon commerce, à l'occasion de la Saint-Nicolas, en distribuant friandises, marrons grillés et chocolat chaud pour les clients », indique t-elle.

Elle n'hésite pas à rendre service aux personnes âgées en assurant, à la demande, des livraisons à domicile deux jours par semaine. Ce qui est important, c'est de savoir rendre service. « Les gens peuvent compter sur moi et cela est le petit plus que je peux leur apporter ! », confie t-elle.

Nicole Moser  
Alimentation générale-Presse  
Le Panier de Nicole  
Tél : 04 70 56 40 54  
Email : [lepanierdenicole@orange.fr](mailto:lepanierdenicole@orange.fr)

Votre contact régional : Béatrice GUICHARD  
Tél. 04 73 60 46 31 - Fax 04 73 90 89 22  
E-mail : [bguichard@auvergne.cci.fr](mailto:bguichard@auvergne.cci.fr)  
Site Internet : [www.pointmultiservices.com](http://www.pointmultiservices.com)



## « Inauguration du PMS d'Eguzon-Chantôme »

À Eguzon-Chantôme, l'« Expresso » est le 3<sup>ème</sup> Point Multi-Services à être inauguré.

L'ouverture de ce nouveau point a été mis à l'honneur le 2 février dernier, une occasion de rappeler l'objectif de 100 PMS dans l'ensemble de la région Centre en 5 ans, et de souligner que le PMS est un moyen de renforcer l'attractivité et la pérennité de l'entreprise commerciale.

Depuis 1994, M. Palancher, gérant de l'« Expresso », n'a cessé d'étendre son offre de services : bar, tabac, PMU, presse, cadeaux, station service. Tout y est...

M. Palancher multiplie les réponses aux attentes de la clientèle locale de passage et des touristes.

## « Le Relais Petites Annonces en Poitou-Charentes... »

La CRCI Poitou-Charentes a signé, en septembre 2008, une convention avec la Nouvelle République : journal quotidien de la Vienne et des Deux-Sèvres.

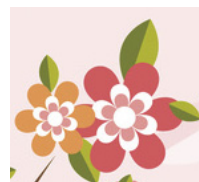
Les PMS implantés sur ces deux départements peuvent dorénavant proposer un nouveau service à leur clientèle : « le Relais Petites Annonces ».

Les annonces des clients peuvent être diffusées dans le journal ou sur internet, et ce grâce à l'interface installée sur les postes informatiques pms.

Une convention avec la Nouvelle République est signée avec le commerçant, qui reçoit un kit de présentation et d'information.

En contrepartie, chaque commerçant adhérent bénéficie de :

- 2 communications publicitaires par an dans les pages locales du journal,
- 1 publi-reportage annonçant l'agrément du PMS ou l'adhésion à ce nouveau service.



## « Naturellement... ça pousse ! »

Beaucoup d'animations et de convivialité, un peu de naturel, voilà ce qui s'annonce pour cette première action d'animation de l'année.

Découvrez, ci-dessous, le kit d'animation « Naturellement... ça pousse ! » qui sera envoyé à chaque PMS :

- 4 affiches annonçant l'action à apposer dans votre PMS, et dans tout autre lieu que vous souhaitez,

- des ballons pour la décoration de votre magasin.

Et pour récompenser la fidélité de vos clients :

- une cinquantaine de pots et « napperons de graines » à semer. Une petite innovation à faire découvrir à vos clients !

N'oubliez pas comme d'habitude de nous envoyer vos commentaires, avis, photos, illustrations de l'action ! Nous comptons sur vous !



## Limousin

### « Identifier pour mieux cibler... »

La CRCI Limousin va lancer, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009, une enquête auprès des 24 commerçants PMS en activité.

**Objectif premier**, évaluer l'impact du PMS sur l'activité principale, mais également, en second lieu, identifier tous les services rendus, comme par exemple, l'appui à la rédaction de documents administratifs,...

**Les résultats permettront de cibler les orientations et évolutions à prévoir dans les PMS de la région.** Un enjeu d'autant plus important qu'il concerne le maintien et le déploiement de nouveaux services dans les petits commerces de proximité. Des résultats qui sont attendus aussi par le réseau des CCI du Limousin et par les partenaires financiers du dispositif (Conseil Régional, DRCA).

## Info Pratique

### Régime auto-entrepreneur

**Qu'est-ce que c'est ?** Disponible depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, c'est le statut le plus simple possible pour créer une activité indépendante (Loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008).

**Qui peut bénéficier de ce statut d'auto-entrepreneur ?** Tout porteur de projet d'activité commerciale ou artisanale souhaitant soit créer une activité complémentaire à un autre revenu, soit tester une idée « sans engagement ».

**Comment en bénéficier ?** Ce statut est obtenu par une simple déclaration au Centre de Formalités des Entreprises (CFE), sur un formulaire papier ou par Internet.

**Quels sont les avantages par rapport à la création d'une entreprise individuelle ?** La déclaration d'existence est simplifiée ; l'auto-entrepreneur est dispensé d'immatriculation à un registre ; les contributions fiscales sociales sont prélevées une fois le Chiffre d'Affaires réalisé ; l'entreprise ne facture pas la TVA.

**Quelles sont les conditions pour devenir auto-entrepreneur ?** Créer en travailleur indépendant (les sociétés ne sont pas concernées) ; Démarrer une activité commerciale ou artisanale ; Réaliser un Chiffre d'Affaires (CA) inférieur à 80 000 € HT pour la vente de marchandises et inférieur à 32 000 € HT pour des prestations de service. Pour en savoir plus, contactez votre CCI, ou rendez-vous sur

<http://www.auto-entrepreneur.cci.fr>